

Énoncé de vision stratégique de la Municipalité régionale de comté de Pontiac

Juin 2021



Note

Ce document a fait l'objet d'une rédaction épicène dans un souci d'inclusion et afin de refléter l'ensemble des identités de genre.

Dates importantes

Adoption du projet d'Énoncé de vision stratégique : 19 février 2020

Dépôt du rapport de consultation publique : 16 juin 2021

Adoption finale de l'Énoncé de vision stratégique : 16 juin 2021

Entrée en vigueur de l'Énoncé de vision stratégique : 16 juin 2021

Table des matières

Mot de la préfète et présidente de la Commission consultative

Introduction

1) Milieux de vie de qualité et services de proximité

2) Mobilité durable

3) Aménagement culturel du territoire

4) Changements climatiques, biodiversité et espèces en péril

5) Sécurité et résilience

6) Agriculture et agrotourisme

7) Développement touristique

8) Entrepreneuriat et innovation

9) Forêt et transformation du bois

Énoncé de vision stratégique

Conclusion

Mot de la préfète et présidente de la Commission consultative

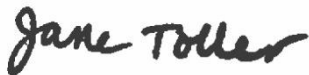
Chères personnes résidentes du Pontiac,

L'Énoncé de vision stratégique constitue une opportunité de contribuer à la revitalisation du Pontiac et d'attirer davantage d'emplois et de nouvelles personnes, ainsi qu'améliorer la qualité de vie de tout le monde.

Le Pontiac est unique à plusieurs égards, bien situé en étant de l'autre côté de la rivière à partir de l'Ontario, et riche en ressources (sols fertiles, paysages magnifiques, entrepreneuriat dynamique, minéraux et forêt). Nous devons avoir les deux mains sur le volant afin de se démarquer et de réussir. Nous pouvons y parvenir en saisissant les opportunités et en développant des marchés de niche.

Je suis enthousiaste et optimiste quant à l'avenir de notre région. Cet Énoncé de vision stratégique jettera les bases afin de réaliser notre potentiel.

Bonne lecture!



Jane Toller

Introduction

La vision stratégique d'un territoire représente une opportunité unique pour une collectivité d'exprimer ses aspirations envers l'avenir de celui-ci. C'est ce que propose l'Énoncé de vision stratégique du Pontiac, qui mènera à deux autres démarches portant sur l'avenir du Pontiac, à savoir l'élaboration de la nouvelle Vision stratégique de développement 2020-2030 et la révision du Schéma d'aménagement et de développement 2020-2040.

Pour chacun des neuf thèmes identifiés, l'Énoncé de vision stratégique permet de répondre aux quatre questions suivantes :

- Où sommes-nous actuellement?
- Où allons-nous si rien n'est fait?
- Où voulons-nous aller?
- Comment atteindre ce que nous souhaitons?

L'énoncé final, quant à lui, comprend des éléments de vision de chacun des neuf thèmes afin d'en faire une vision rassembleuse et porteuse pour le Pontiac. Cet énoncé guidera les priorités, les actions et les projets du Pontiac afin de parvenir à la vision souhaitée pour l'avenir.

1) Milieux de vie de qualité et services de proximité

Où sommes-nous actuellement?

- ❖ Un territoire essentiellement rural, villageois et naturel
- ❖ Une grande majorité de logements constituée d'habitations résidentielles isolées
- ❖ Une faible diversité de logements autre que le résidentiel isolé
- ❖ Une grande majorité des ménages est propriétaire de son logement
- ❖ Une faible disponibilité de logements locatifs
- ❖ Un manque de logements de qualité, abordables et répondant aux besoins des ménages
- ❖ Une difficulté d'accès aux services en anglais auprès du gouvernement du Québec pour les anglophones
- ❖ Une difficulté d'accès aux services en français auprès de certains commerces du Pontiac pour les francophones
- ❖ Une fragilité des services de proximité existants et peu de nouveaux services
- ❖ Un manque de diversification de l'offre de loisirs et sports
- ❖ Un manque de diversification de l'offre culturelle
- ❖ Un manque de diversification de l'offre de ressources communautaires
- ❖ Des grands équipements à rénover (écoles, arénas) ou à construire (piscine intérieure)
- ❖ Une proportion importante de restaurants constituée de casse-croûtes, peu de restaurants offrant un menu santé et des déplacements majoritairement faits en véhicule motorisé, ne favorisant pas les saines habitudes de vie
- ❖ Une santé globale des individus (santé mentale, santé physique et saines habitudes de vie) plus faible en moyenne que dans d'autres territoires

Où allons-nous si rien n'est fait?

Si les tendances observées actuellement se maintiennent, en 2040, le Pontiac verra une diminution de sa population, notamment des jeunes, et accueillera une population peu diversifiée, âgée, et comprenant peu de nouvelles personnes s'y étant établies. Il y aura une perte de services de proximité, des fermetures d'écoles, une absence de lieux d'éducation post-secondaire, des fermetures d'établissements de soins de santé (notamment l'hôpital de Shawville) et des fermetures de lieux de culte. Le Pontiac assistera à une perte d'identité et de l'esprit de communauté, à un manque de relève au niveau des activités de bénévolat, à un manque d'opportunité pour les jeunes, à des infrastructures vieillissantes, à une absence de noyaux villageois dynamiques ou de lieux pour socialiser, à des retombées uniquement négatives de la villégiature, à un écart important entre gens plus fortunés et gens moins nantis, à une pauvreté sociale (exclusion sociale), économique (faibles revenus des ménages) et environnementale (carence d'exposition à la nature et aux milieux naturels), ainsi qu'à une faible santé globale des individus (santé mentale, santé physique et saines habitudes de vie).

Où voulons-nous aller?

En 2040, le Pontiac verra une stabilisation de sa population, tout en accueillant de nouvelles personnes sur le territoire. Les services de proximité seront maintenus et de nouveaux commerces verront le jour. Les écoles et les établissements de soins de santé (notamment l'hôpital de Shawville) seront maintenus. Des programmes de niveau collégial seront offerts dans le Pontiac, autant en français qu'en anglais. Le Pontiac conservera ses identités et son esprit de communauté, offrira davantage d'opportunités pour les jeunes, aura mis à niveau ses infrastructures, offrira des noyaux villageois dynamiques et des lieux pour socialiser, parviendra à un équilibre au niveau du développement de la villégiature, réduira la pauvreté sociale (exclusion sociale),

économique (faibles revenus des ménages) et environnementale (carence d'exposition à la nature et aux milieux naturels), et verra une meilleure santé globale des individus (santé mentale, santé physique et saines habitudes de vie).

Comment atteindre ce que nous souhaitons?

- ❖ En faisant preuve d'accueil, d'ouverture et d'inclusion face à la diversité et aux nouvelles personnes qui s'installent sur le territoire
- ❖ En créant une campagne de marketing territorial
- ❖ En créant davantage d'opportunités pour les jeunes
- ❖ En embellissant les noyaux villageois
- ❖ En revitalisant les rues principales
- ❖ En attirant de nouveaux commerces et services de proximité et en appuyant ceux existants
- ❖ En offrant et développant des logements de qualité, abordables et répondant aux besoins des ménages
- ❖ En créant des lieux de socialisation, notamment pour les jeunes
- ❖ En développant l'offre de loisirs et sports
- ❖ En développant l'offre culturelle
- ❖ En développant l'offre de ressources communautaires
- ❖ En favorisant la santé globale des individus (santé mentale, santé physique et saines habitudes de vie)

2) Mobilité durable

Où sommes-nous actuellement?

- ❖ Une proportion importante de gens travaillant à Ottawa, à Pembroke, dans le comté de Renfrew et à Gatineau et s'y rendant principalement en automobile
- ❖ Une offre de transport en commun minimale et peu flexible (autobus interurbain Transcollines)

- ❖ Un service de transport sur demande offert sous certaines conditions (TransporAction)
- ❖ Une présence de quelques taxis
- ❖ Une perte du service de transport ferroviaire
- ❖ Une mobilité active présente au sein des villages
- ❖ Une infrastructure cyclo-piétonne faisant partie de la Route verte n° 1 (Cycloparc PPJ)
- ❖ Une planification émergente des infrastructures de mobilité active sur le territoire

Où allons-nous si rien n'est fait?

Si les tendances observées actuellement se maintiennent, en 2040, le Pontiac n'aura pas de système de transport collectif ni de système de transport ferroviaire (personnes et marchandises). Les gens auront peu d'options de transport disponibles, les infrastructures de mobilité active seront peu développées, et la voiture individuelle continuera de dominer la part modale des transports et d'occasionner de nombreux coûts sociaux (sédentarité des individus, stress, réduction du temps de qualité, accidents de la route, blessures graves, décès), économiques (coûts d'utilisation, assurances, congestion, pertes de temps et de productivité, coûts de réparation des routes) et environnementaux (émission de gaz à effet de serre, ressources naturelles nécessaires à la production des véhicules). Au niveau du Cycloparc PPJ (Route verte n° 1), celui-ci aura souffert d'un manque d'investissements.

Où voulons-nous aller?

En 2040, le Pontiac aura un système de transport collectif et aura analysé la possibilité d'avoir un système de transport ferroviaire (personnes et marchandises). Les gens auront davantage d'options de transport disponibles (transport collectif, transport adapté, taxi, accès à des parcs-o-bus), les infrastructures de mobilité active seront davantage

développées, et la voiture individuelle occupera une part modale des transports moins importante. Au niveau du Cycloparc PPJ (Route verte n° 1), celui-ci aura fait l'objet d'investissements. Par ailleurs, l'accessibilité universelle sera considérée dans les futurs projets de mobilité et d'infrastructures de mobilité active.

Comment atteindre ce que nous souhaitons?

- ❖ En instaurant un système de transport collectif
- ❖ En développant les infrastructures de mobilité active
- ❖ En investissant dans le Cycloparc PPJ (Route verte n° 1)

3) Aménagement culturel du territoire

Où sommes-nous actuellement?

- ❖ Des paysages de qualité et un patrimoine culturel diversifié
- ❖ Une faible protection et mise en valeur des paysages, du patrimoine culturel, des cimetières et des lieux de culte

Où allons-nous si rien n'est fait?

Si les tendances observées actuellement se maintiennent, en 2040, le Pontiac verra son patrimoine culturel s'effriter et devenir davantage menacé. Bien qu'il existe quelques écrits sur la question, la mémoire et l'histoire des lieux se transmettent en bonne partie via la tradition orale. Sans une préoccupation à l'égard du patrimoine, certains bâtiments, lieux, objets ou traditions seront démolis ou perdus, notamment en raison d'une méconnaissance de cet enjeu. Par ailleurs, certains paysages naturels et culturels seront altérés en raison d'une absence de protection et de mise en valeur. Au final, ce sont les identités culturelles du Pontiac qui disparaîtront.

Où voulons-nous aller?

En 2040, le Pontiac verra son patrimoine culturel protégé et mis en valeur. Les bâtiments, lieux, objets ou traditions feront l'objet d'une attention particulière grâce à une meilleure sensibilisation face à cet enjeu. Les paysages naturels et culturels seront également protégés et mis en valeur. Au final, ce sont les identités culturelles autochtones et non autochtones du Pontiac qui seront célébrées.

Comment atteindre ce que nous souhaitons?

- ❖ En mettant de l'avant les savoirs traditionnels anishinaabe, huron-wendat et métis
- ❖ En souhaitant que les nations anishinaabe, huronne-wendat et métis puissent réaliser, si ce n'est déjà fait, une cartographie communautaire des noms de lieux traditionnels
- ❖ En bonifiant les inventaires du patrimoine bâti du Pontiac
- ❖ En protégeant et mettant en valeur le patrimoine culturel du Pontiac (bâtiments, lieux, objets, traditions, paysages naturels et culturels) en partenariat entre le milieu local et les nations anishinaabe, huronne-wendat et métis

4) Changements climatiques, biodiversité et espèces en péril

Où sommes-nous actuellement?

- ❖ Un environnement naturel omniprésent
- ❖ Une faible protection et mise en valeur des milieux humides, hydriques et naturels
- ❖ Une riche biodiversité sur le territoire
- ❖ Une faible protection des espèces en péril
- ❖ Une faible prise en compte des changements climatiques dans les documents d'aménagement du territoire et d'urbanisme

- ❖ Un Plan d'action visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre en vigueur sur le territoire (2015)

Où allons-nous si rien n'est fait?

Si les tendances observées actuellement se maintiennent, en 2040, le Pontiac sera affecté par les effets négatifs des changements climatiques. Il assistera à une perte de biodiversité et des espèces en péril en raison de la réduction des habitats fauniques et floristiques ou de l'altération de ceux-ci. Les milieux humides et naturels seront, pour leur part, en partie altérés.

Où voulons-nous aller?

En 2040, le Pontiac aura contribué à l'atténuation et à l'adaptation aux changements climatiques. Il aura également saisi certaines opportunités en lien avec ceux-ci. De plus, il aura protégé la biodiversité, les espèces en péril, les habitats fauniques et floristiques ainsi que les milieux humides et naturels.

Comment atteindre ce que nous souhaitons?

- ❖ En réduisant les émissions de gaz à effet de serre
- ❖ En s'adaptant face aux changements climatiques
- ❖ En protégeant la biodiversité, les espèces en péril, les habitats ainsi que les milieux humides et naturels

5) Sécurité et résilience

Où sommes-nous actuellement?

- ❖ Une cartographie des zones inondables approximative et un cadre normatif présentant une complexité d'application pour les municipalités et de compréhension pour les gens

- ❖ Une cartographie des zones potentiellement exposées aux glissements de terrain qui tarde à être mise à jour et un cadre normatif transitoire
- ❖ Une protection variable des sources d'eau potable autant de surface que souterraine
- ❖ Des activités d'exploration minière sur le territoire et une suspension temporaire de l'octroi de nouveaux titres d'exploration dans certains secteurs
- ❖ Un Plan de gestion des matières résiduelles en vigueur sur le territoire (2016)
- ❖ Des défis en matière de collecte et de traitement des matières résiduelles (absence de collecte de porte-en-porte pour certaines municipalités, utilisation de sacs de plastique pour certaines collectes de recyclage, aucune collecte de compost, absence de collecte à trois voies dans les lieux publics)
- ❖ Des coûts élevés associés au transport des matières résiduelles
- ❖ Un Schéma de couverture de risques en sécurité incendie en vigueur sur le territoire (2017)

Où allons-nous si rien n'est fait?

Si les tendances observées actuellement se maintiennent, en 2040, le Pontiac continuera d'être affecté de manière importante par les inondations. La contamination de l'environnement, la pollution des cours d'eau, la contamination des sources d'eau potable de surface et souterraine, l'érosion des berges, la présence d'espèces envahissantes et les feux de forêt affecteront également le Pontiac. En l'absence de relèvement, les territoires à couvrir par les services d'urgence seront très grands et la sécurité civile fera face à des défis.

Où voulons-nous aller?

En 2040, le Pontiac aura mis de l'avant des mesures pour réduire la vulnérabilité des collectivités face aux contraintes naturelles et liées aux activités humaines. La sensibilisation et certaines actions permettront de réduire la contamination de l'environnement, la pollution des cours d'eau, la contamination des sources d'eau potable de surface et souterraine, l'érosion des berges, la présence d'espèces envahissantes et les feux de forêt. Par ailleurs, les services d'urgence se seront adaptés au manque de relève dans ce domaine.

Comment atteindre ce que nous souhaitons?

- ❖ En mettant de l'avant des mesures pour réduire la vulnérabilité des collectivités face aux contraintes naturelles et liées aux activités humaines
- ❖ En considérant l'implantation d'un centre de valorisation énergétique des déchets de la grande région de la capitale du Canada

6) Agriculture et agrotourisme

Où sommes-nous actuellement?

- ❖ Une agriculture qui constitue le principal domaine d'emplois du territoire
- ❖ Des secteurs agroalimentaire et agrotouristique peu développés
- ❖ Des secteurs en émergence, tels que les houblonnières, les vignobles et les microbrasseries
- ❖ Une difficulté pour l'agriculture alternative et les petites productions d'obtenir les autorisations nécessaires auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ)

- ❖ Une coopérative de solidarité de houblon offrant un service de granulation de haute qualité (Coopérative de solidarité Houblon Pontiac)
- ❖ Un abattoir offrant une plus grande proximité pour certaines fermes d'élevage (Les Viandes du Pontiac)
- ❖ Un Plan de développement de la zone agricole en vigueur sur le territoire (2014)
- ❖ Un service d'accompagnement de la relève agricole (Banque de terres devenue L'Arterre)
- ❖ Des marchés publics existants durant la période estivale
- ❖ Une demande à portée collective en vigueur sur le territoire permettant des constructions résidentielles dans certains secteurs de la zone agricole

Où allons-nous si rien n'est fait?

Si les tendances observées actuellement se maintiennent, en 2040, le Pontiac verra son nombre de fermes diminuer. La relève agricole sera peu présente et les transferts de ferme (apparentés et non apparentés) seront rares. L'agriculture alternative n'aura pas réussi à prendre sa place. Il y aura une délocalisation importante des propriétaires des terres agricoles, réduisant ainsi la gouvernance locale des fermes. Les cultures de rente et les monocultures occuperont une proportion importante des activités agricoles. Les semis de grandes compagnies continueront d'être largement utilisés, réduisant ainsi la diversité génétique des cultures. Les pesticides seront encore utilisés de manière importante, affectant ainsi la santé des écosystèmes. Le secteur agricole sera affecté de manière importante par les changements climatiques. La transformation agroalimentaire, l'agrotourisme et le tourisme gourmand ne seront que des activités marginales, malgré une augmentation de l'intérêt du public pour ce type d'activités. L'achat local et les circuits courts en alimentation seront peu développés.

Où voulons-nous aller?

En 2040, le Pontiac bénéficiera d'une relève agricole dynamique. L'agriculture alternative aura une place importante au sein de la collectivité, tout comme l'agriculture traditionnelle. Certains pesticides seront bannis dans l'optique d'améliorer la santé des écosystèmes. Le secteur agricole se sera adapté aux changements climatiques. La transformation agroalimentaire, l'agrotourisme et le tourisme gourmand occuperont une place importante grâce à une augmentation de l'intérêt du public pour ce type d'activités. L'achat local et les circuits courts en alimentation seront davantage développés, notamment grâce à une plateforme d'achat en ligne et aux différents marchés publics.

Comment atteindre ce que nous souhaitons?

- ❖ En formant et en accompagnant les gens du secteur agricole, dont la relève
- ❖ En encourageant la transformation agroalimentaire, l'agrotourisme et le tourisme gourmand
- ❖ En favorisant l'achat local et les circuits courts en alimentation

7) Développement touristique

Où sommes-nous actuellement?

- ❖ Un développement touristique limité par rapport à son grand potentiel
- ❖ Une capacité d'hébergement touristique limitée, autant au niveau des unités d'hébergement disponibles que des types d'hébergement offerts
- ❖ Une route touristique présente sur le territoire depuis 2017 (Chemins d'eau)
- ❖ Une absence de signalisation de la route touristique sur la portion ouest du territoire

- ❖ Des possibilités d'accès à l'eau à plusieurs endroits favorisant les activités nautiques et le tourisme nautique
- ❖ Une présence importante de la villégiature, principalement durant la saison estivale
- ❖ De nombreuses possibilités de pratiquer la chasse et la pêche ainsi que les loisirs motorisés (VTT d'été, VTT d'hiver, motoneige)
- ❖ Une offre limitée des activités de plein air (vélo de route, vélo de montagne, randonnée pédestre, ski de fond, ski alpin, raquettes)
- ❖ Une coopérative de solidarité visant à développer l'offre de plein air sur le territoire (Coopérative de solidarité de plein air L'Hélianthe)

Où allons-nous si rien n'est fait?

Si les tendances observées actuellement se maintiennent, en 2040, le Pontiac n'aura pas réalisé les actions à entreprendre en matière de développement de l'offre d'attrait touristiques, de développement de l'offre d'hébergement touristique (diversité et nombre), de développement d'une culture d'accueil et de développement du marketing touristique visant les grands centres urbains. Au niveau du plein air, les opportunités de récréation dans ce secteur d'activité continueront d'être limitées, les sentiers existants auront souffert d'un manque d'investissements et peu de nouveaux sentiers auront vu le jour.

Où voulons-nous aller?

En 2040, le Pontiac aura procédé au développement de l'offre d'attrait touristiques, au développement de l'offre d'hébergement touristique (diversité et nombre), au développement d'une culture d'accueil et au développement du marketing touristique visant les grands centres urbains. Au niveau du plein air, les opportunités de récréation dans ce secteur d'activité seront plus importantes, les sentiers existants auront fait l'objet d'investissements et de nouveaux sentiers auront vu le jour.

Comment atteindre ce que nous souhaitons?

- ❖ En développant l'offre d'attrait touristiques
- ❖ En développant l'offre d'hébergement touristique (diversité et nombre)
- ❖ En développant une culture d'accueil
- ❖ En développant le marketing touristique visant les grands centres urbains
- ❖ En investissant dans les sentiers existants et en développant de nouveaux sentiers pour le plein air

8) Entrepreneuriat et innovation

Où sommes-nous actuellement?

- ❖ Un manque d'emplois de qualité au sein du territoire
- ❖ Un manque de fiabilité, de couverture et de performance des connexions Internet, téléphonique fixe, téléphonique cellulaire et hydroélectrique
- ❖ Une diversité entrepreneuriale contribuant à la vitalité des communautés et à la création d'emplois
- ❖ Un tiers des propriétaires d'entreprises songe à quitter la direction de celles-ci d'ici 2022 selon une étude réalisée en 2017 par Zins Beauduchesne et associés
- ❖ Un défi d'attractivité de nouvelles entreprises
- ❖ Un défi d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre
- ❖ Une présence de quelques coopératives sur le territoire (Caisse Desjardins des Rivières de Pontiac, Coopérative de solidarité Houblon Pontiac, Coopérative de solidarité de plein air L'Hélianthe)
- ❖ Une vulnérabilité des collectivités face aux fermetures de grandes entreprises impliquant la perte de nombreux emplois

Où allons-nous si rien n'est fait?

Si les tendances observées actuellement se maintiennent, en 2040, le Pontiac fera toujours face à un besoin criant pour la création de nouveaux emplois de qualité, tout comme les entreprises et les organisations feront face à des défis majeurs de recrutement et de rétention de la main-d'œuvre. Le manque de gens prêts à investir, le manque d'innovation, le manque de diversification, la faible relève entrepreneuriale, l'intelligence artificielle et l'automatisation d'emplois dans certains commerces et entreprises, le manque de formation de la main-d'œuvre, la fermeture de commerces et d'entreprises, les défis des commerces locaux face à la culture de consommation dans les grands centres, et les problématiques et la fiabilité des connexions Internet, téléphonique fixe, téléphonique cellulaire et hydroélectrique feront partie de la réalité du Pontiac.

Où voulons-nous aller?

En 2040, le Pontiac contribuera à la création de nouveaux emplois de qualité. Les entreprises et les organisations feront preuve d'innovation, de diversification et de créativité afin de répondre aux défis majeurs de recrutement et de rétention de la main-d'œuvre. Le Pontiac bénéficiera d'une relève entrepreneuriale dynamique. L'économie collaborative et l'économie sociale se seront développées. L'achat local favorisera les commerces locaux. La fiabilité, la couverture et la performance des connexions Internet, téléphonique fixe, téléphonique cellulaire et hydroélectrique seront nettement améliorées.

Comment atteindre ce que nous souhaitons?

- ❖ En favorisant la création d'emplois de qualité
- ❖ En offrant du mentorat et en accompagnant les gens du secteur entrepreneurial, dont la relève
- ❖ En encourageant la culture entrepreneuriale chez les jeunes

- ❖ En faisant preuve d'innovation, de diversification et de créativité
- ❖ En faisant la promotion du potentiel économique du territoire
- ❖ En améliorant la fiabilité, la couverture et la performance des connexions Internet, téléphonique fixe, téléphonique cellulaire et hydroélectrique

9) Forêt et transformation du bois

Où sommes-nous actuellement?

- ❖ La forêt est un milieu de vie pour de nombreuses personnes autochtones et non autochtones et elle fait partie intégrante de la culture d'une personne
- ❖ La forêt contribue à la santé et au bien-être d'une personne, et de nombreuses possibilités associées demeurent inexplorées
- ❖ Des entreprises forestières ayant pour la plupart fermé leurs portes
- ❖ Un manque d'entrepreneuriat et d'investissement dans le domaine forestier
- ❖ Un manque de relève forestière et sylvicole
- ❖ Un manque d'usines locales de transformation des produits de la forêt
- ❖ Des équipements forestiers vieillissants et déficients
- ❖ Des projets de réouverture d'usines locales actuellement en analyse
- ❖ Un organisme créé et visant à relancer l'industrie forestière du territoire (Fibre Pontiac)

Où allons-nous si rien n'est fait?

Si les tendances observées actuellement se maintiennent, en 2040, le Pontiac n'aura pas su développer des utilisations plus variées de la forêt et différentes des coupes forestières, et n'aura pas su miser sur des projets de transformation du bois.

Où voulons-nous aller?

En 2040, le Pontiac sera impliqué dans l'aménagement forestier, aura développé des utilisations plus variées de la forêt, pourra compter sur une main-d'œuvre qualifiée et des équipements forestiers d'avant-garde et renouvelés, et aura misé sur de nouveaux produits pour les projets de transformation du bois en utilisant des équipements à la fine pointe de la technologie.

Comment atteindre ce que nous souhaitons?

- ❖ En développant des utilisations variées de la forêt
- ❖ En misant sur de nouveaux produits et marchés pour toutes les utilisations de la forêt, notamment pour la transformation du bois de trituration (pâte et biomasse) et du bois d'œuvre utilisant le pin blanc et le pin rouge
- ❖ En modernisant les usines locales de transformation existantes
- ❖ En modernisant les équipements forestiers
- ❖ En accueillant les investissements dans le domaine forestier
- ❖ En formant et en accompagnant les gens du domaine forestier et sylvicole, dont la relève
- ❖ En s'impliquant dans la gestion de la forêt publique via le projet de forêt de proximité du Pontiac (forêt communautaire)

Énoncé de vision stratégique

En 2040, le Pontiac sera accueillant envers les nouvelles personnes qui s'installent sur le territoire, les services de proximité seront maintenus et de nouveaux commerces verront le jour, davantage d'opportunités seront disponibles pour les jeunes, les noyaux villageois seront dynamiques et favoriseront la socialisation, il y aura davantage d'opportunités culturelles, communautaires, sportives, et de loisirs, et les individus auront une meilleure santé globale (santé mentale, santé physique et saines habitudes de vie). Un système de transport collectif sera en place, les gens auront davantage d'options de transport disponibles, et les infrastructures de mobilité active seront davantage développées. Le patrimoine culturel sera mieux protégé et mis en valeur.

En 2040, le Pontiac aura contribué à l'atténuation et à l'adaptation aux changements climatiques, et aura protégé la biodiversité, les espèces en péril, les habitats fauniques et floristiques, ainsi que les milieux humides et naturels. Des mesures seront mises de l'avant afin de réduire la vulnérabilité des collectivités face aux contraintes naturelles et liées aux activités humaines.

En 2040, l'agriculture, le tourisme, l'entrepreneuriat et la forêt continueront d'être des domaines d'activités importants pour le Pontiac. L'agriculture alternative, la transformation agroalimentaire, l'agrotourisme, le tourisme gourmand, l'achat local et les circuits courts en alimentation seront davantage développés. L'offre d'attrait touristiques, l'offre d'hébergement touristique et de nouveaux sentiers pour le plein air seront développés. Les entreprises et les organisations feront preuve d'innovation, de diversification et de créativité afin de répondre aux défis majeurs de recrutement et de rétention de la main-

d'œuvre. La fiabilité, la couverture et la performance des connexions Internet, téléphonique fixe, téléphonique cellulaire et hydroélectrique seront nettement améliorées. Les utilisations de la forêt seront plus variées, les équipements forestiers seront d'avant-garde et renouvelés, et de nouveaux projets de transformation du bois iront de l'avant.

Conclusion

L'Énoncé de vision stratégique constitue l'avenir souhaité par le Pontiac. Pour parvenir à sa réalisation, il devra faire l'objet d'une appropriation par la population et par l'ensemble des gens qui interagissent avec le territoire. Cette démarche constitue ainsi l'occasion d'envisager l'avenir du Pontiac avec optimisme et de débiter les travaux d'élaboration de la nouvelle Vision stratégique de développement 2020-2030 et de révision du Schéma d'aménagement et de développement 2020-2040.